

Classification / Salaires : pour la CGT revalorisation et augmentation !

🌀 **Classification:** Les négociations sur la classification ont repris début septembre. C'est dans ce cadre que sont discutées la grille salariale (positionnement des emplois repères) et l'évolution salariale (ancienneté, points de compétence, paliers, promotions...).

Après plusieurs mois d'interruption, notre employeur est revenu avec ses mêmes propositions, sans tenir compte de nos demandes et revendications. Sourd aux propositions syndicales, adepte des vieilles recettes, il s'enferme dans une logique d'individualisation des salaires, alors même que la crise a montré l'importance et la nécessité du travail collectif pour répondre au défi sanitaire. Il nous ressert inlassablement une évolution salariale principalement dépendante de l'attribution des points de compétence et son nouveau système par paliers (lui même liés à leur obtention). Il reste campé sur ses principes et fermé à toutes propositions.

La CGT maintient ses revendications :

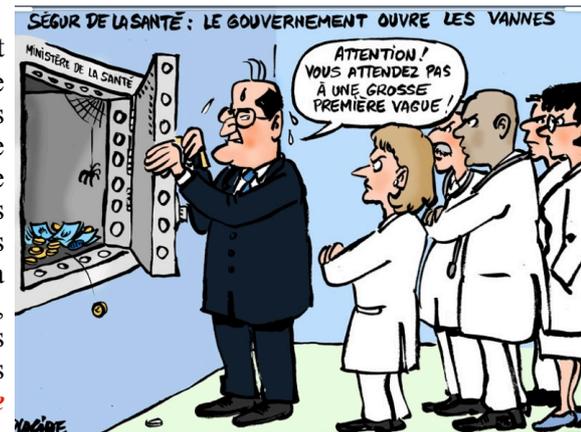
-Déplafonnement de l'ancienneté

-35% minimum d'attribution de points de compétence au lieu de 20%, pas de compétence de 15 points pour tous

-Un véritable déroulement carrière avec changement de niveau

🌀 **Salaires:** La CGT est intervenue dès la première séance en demandant l'application des mesures du Ségur de la santé sur le groupe UGECAM : une augmentation minimale de 180 euros pour tous les salariés des établissements et une grille de classification qui revalorise tous les métiers du soin et de l'éducatif. Nous avons largement expliqué les difficultés actuelles de recrutement et de remplacement qui pénalisent le fonctionnement de nos établissements et épuisent les équipes en place. Sans réponse forte sur les salaires, c'est l'existence même des établissements qui est en danger. La mobilisation massive sur notre UGECAM, lors de la grève du 17 septembre, montre l'attente des salariés sur la question de la revalorisation de nos métiers et la problématique des salaires, avec à ce jour des rémunérations largement insuffisantes. **Nous avons obtenu une réponse favorable à notre demande de négociation sur ces sujets. C'est déjà une première victoire...**

La CGT portera haut et fort une augmentation minimale de 180 euros pour l'ensemble du personnel des UGECAM, et la revalorisation de toutes nos professions.



Si l'issue des négociations reste encore incertaine, nous espérons et mettrons toutes nos forces pour obtenir une augmentation de nos rémunérations. Négociations qui devraient se conclure avant la fin de cette année.

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) : la CGT signe l'accord !

Avec un peu de retard lié à la crise sanitaire, nous venons de clore les NAO. Notre syndicat avait proposé plusieurs sujets de négociation (politique promotionnelle dont les modalités d'attribution des points de compétence, formation professionnelle avec le parcours ASD/IDE, mobilité durable, prestation repas pour le service de nuit), la direction générale n'a retenu que la politique promotionnelle et a souhaité elle engager une négociation sur le télétravail.

-Politique promotionnelle : face à l'incompréhension des salariés et au sentiment d'injustice quant à l'attribution des points de compétence, il était devenu urgent d'instaurer plus de transparence. Ce sujet largement débattu avec nos adhérents, lors des congrès annuels de notre syndicat, nous a permis d'élaborer une proposition de procédure d'attribution afin de tendre vers un système plus juste et transparent. Après plusieurs années de négociations infructueuses, aujourd'hui, en mettant en évidence l'incohérence de certaines situations et l'impact du turnover... un accord s'est dégagé. Celui-ci nous permettra d'avoir une meilleure visibilité sur les attributions au sein de l'UGECAM et sur chaque établissement, mais aussi d'instaurer plus d'équité et d'impartialité (classement des salariés par date d'attribution, argumentaire obligatoire si non attribution depuis 5 ans...). Avec la nouvelle classification et le système par paliers dépendants des points de compétence, il était crucial d'instaurer plus de justice et de visibilité. Bien entendu cet accord ne modifie pas le système d'évolution salariale lié à l'attribution des points de compétence, mais permet simplement d'en minimiser les effets pervers.

-Télétravail : avec le confinement, le télétravail s'est imposé pour plusieurs salariés de notre UGECAM. Bien que la nature de nos activités nécessite une présence de la plupart des professionnels, il peut être adapté pour certains métiers. Si, du fait de la crise, il s'est mis en place de façon informelle, pour la CGT, il nécessite un encadrement clair pour garantir



les droits et les conditions de travail des salariés, mais aussi éviter l'isolement en préservant le collectif de travail. L'accord instaurera certaines règles et critères (principe du volontariat, nombre de jours, horaires de travail définis, évaluation de la charge de travail, mise à disposition du matériel informatique et si besoin ergonomique...).

Lors de cette négociation, nous sommes revenus sur l'application du dispositif d'horaires variables pour les salariés qui le souhaitent et dont les exigences professionnelles le permettent, car il demeure toujours des réticences sur certains établissements... [Avancer sur le télétravail oui, mais aussi sur les horaires variables !](#)

-Parcours professionnel ASD/IDE : bien qu'ayant réussi le concours d'entrée, chaque année plusieurs ASD ne peuvent intégrer la formation d'IDE, faute de financement. Pour la CGT, cette situation est anormale et inadmissible. Il convient de trouver des solutions pour faciliter et encourager ce parcours professionnel. Si la direction n'a pas souhaité retenir ce

sujet à l'ordre du jour des NAO, nous maintenons cette demande de négociation et espérons avancer très vite sur cette question centrale de la formation professionnelle.

-Mobilité durable : un groupe de cyclistes du Val Rosay a exprimé le souhait d'inscrire l'établissement dans le dispositif mobilité durable, prévu par la loi d'orientation des mobilités de décembre 2019. Notre syndicat soutient cette démarche, ce dispositif incitant et favorisant non seulement les déplacements en vélos, mais aussi le co-voiturage et tous les moyens de transport domicile/travail plus sains et écologiques. La direction ne l'a pas retenue, mais nous espérons avancer rapidement sur ce sujet d'actualité, d'autant que cette négociation est déjà en cours dans plusieurs organismes de notre institution.

-Prestation repas service de nuit : voilà plusieurs années que nous dénonçons la qualité des repas servis au personnel de nuit (notamment sur le Val Rosay). Il est inconcevable que ces salariés ne bénéficient pas d'une prestation adaptée à leur rythme de travail. Pour offrir à ces agents un repas adapté et de qualité, nous proposons de remplacer le plateau repas par un chèque déjeuner pour les salariés qui le souhaitent. Malgré les preuves apportées (photos à l'appui) nous sommes toujours face à un blocage de la direction générale, ce qui montre son peu d'intérêt à la problématique du travail de nuit.

Par ses propositions et la signature d'accords, la CGT a montré son souci et sa capacité à entretenir un dialogue social sain, vivant et constructif. Nous regrettons que la direction reste fermée sur certains sujets de négociation, mais ne désespérons pas d'avancer rapidement sur ceux aujourd'hui écartés !

EN BREF

***Prime Covid** : Grâce à la mobilisation record des salariés le 16 juin et une revendication forte portée par notre syndicat, nous avons obtenu une prime Covid, pour beaucoup, supérieure à celle inscrite dans les décrets gouvernementaux. Plus de 80% du personnel de notre UGECAM l'a obtenue. Il demeure encore des différents sur certaines situations individuelles, notamment sur l'impact des CA, pour lequel nous sommes en désaccord avec la direction. Celle-ci faisant une interprétation très restrictive de la note de cadrage. Malgré nos interventions, elle reste campée sur sa décision. Nous touchons là toute l'ambiguïté de nos directions, très généreuses en remerciements gratuits, mais avares dès qu'ils doivent se concrétiser financièrement. Pour la CGT le dossier n'est pas clos.

***Pôle Médico-Social** : Juste avant son départ, la précédente direction générale a procédé à une réorganisation complète du secteur médico-social : mise en place d'une direction régionale sur ce secteur et de direction sur chaque établissement. Cette décision brutale et rapide, nous a interrogés quant à sa pertinence et son impact budgétaire. Si pour la CGT, la proximité est essentielle dans la gestion des établissements, cette réorganisation a nécessité la création de 4 postes de direction, alors même que nous subissons des suppressions de postes massives, notamment dans les services administratifs et techniques. Lors du dernier CSE Central, nous avons demandé un bilan d'étape de cette réorganisation. Nous n'avons obtenu que des réponses floues, rien de précis, de concret ou de chiffré. Ce qui ne peut qu'entretenir des doutes et questionnements sur le bien fondé de ce dispositif.

***Val Rosay : une nouvelle Direction** : Un turnover impressionnant... Depuis quelques années c'est la valse des directions sur le Val Rosay, le dernier directeur ayant battu le record avec seulement 16 mois de présence! La directrice adjointe vient d'être recrutée sur le poste de direction. Cette nomination est plutôt rassurante au niveau de la gestion de l'établissement, la poursuite des projets et la qualité du dialogue social (aujourd'hui indispensable pour la mise en place des nouvelles organisations de travail).

Tout au long de la crise sanitaire, notre syndicat est intervenu au quotidien pour défendre la santé, les conditions de travail, les droits et la reconnaissance des salariés, tant en terme de protection (masques, blouses...), maintien de salaire, que de l'obtention de la prime Covid.

Aujourd'hui, notre syndicat est en première ligne pour revendiquer des augmentations de salaires à l'ensemble du personnel.

Si toi aussi tu veux peser sur les décisions qui nous concernent tous, ne reste pas seul, n'hésite plus... Rejoins la CGT !



Pour nous contacter : cgtugecamra@yahoo.fr



Site internet : www.cgtugecamra.fr